

La Convention citoyenne, une mascarade écologique et démocratique

Article rédigé par *Constance Prazel*, le 23 juin 2020

Depuis quelques jours nous découvrons avec stupéfaction que notre avenir écologique dans les prochains mois va être défini par les décisions arbitraires d'un panel hétéroclite de 150 citoyens tirés au sort et parés de toutes les vertus pour proposer et engager des réformes en matière d'écologie, tout cela pompeusement qualifié de « Convention citoyenne ».

De quelle citoyenneté parle-t-on ? Que signifie cette mascarade démocratique qui consiste à demander à 150 clampins choisis on ne sait comment de prendre des mesures avec autant d'autorité que des représentants élus ?

Tel est l'état de la démocratie dans notre beau pays : quand 700 000 pétitions sont adressées au Conseil Economique, Social et Environnemental, elles sont jetées à la poubelle et viennent augmenter significativement les masses de papier à recycler. Tout cela n'est guère écologique. Mais quand 150 individus que nul ne connaît sont sélectionnés par un procédé douteux, le pays doit s'incliner bien bas et suivre leurs injonctions censées être ébouriffantes de spontanéité, de fraîcheur et de bon sens. **Nous sommes déjà habitués à être gouvernés par des gens que nous n'avons pas élus** : la Commission européenne décide de notre sort depuis bien longtemps sans avoir de comptes à rendre à qui que ce soit. **Mais un pas nouveau a été franchi car à l'opacité vient s'ajouter un amateurisme prétendument participatif**, qui fleure bon la démagogie, pour ne pas prononcer le mot de populisme, préempté par nos adversaires, mais qui pourrait assez bien faire l'affaire en l'espèce.

Les travaux de la Convention ont été menés tambour battant, et ont rempli ses participants d'une « immense fierté ». On se demande bien pourquoi.

Aucun chiffrage... en matière d'écologie, c'est bien connu, on rase gratis. Pas un de ces experts improvisés ne se pose la question du coût des mesures proposées, sans même parler de leur faisabilité. Un niveau de déconnexion impressionnant, comme cette proposition visant à supprimer les vols intérieurs – les employés d'Air France, au bord du licenciement pour cause de confinement, apprécieront sans nul doute. Une surenchère dans le contrôle – les autoroutes à 110 km/h – et la fiscalité – augmentation des malus automobiles – **comme si la rancœur accumulée par les Gilets jaunes n'avait pas déjà suffisamment montré que la coupe était pleine**, et que la politique ne pouvait pas se limiter à assouvir les fantasmes d'une classe de privilégiés parisiens qui a fait le choix de la trottinette électrique pour aller au boulot. Heureusement que le président Macron envisage de remettre un peu de démocratie dans tout cela, en proposant un référendum sur des questions aussi essentielles que l'isolation des logements, à défaut de l'instauration du référendum d'initiation populaire.

Nos apprentis sorciers avaient même proposé l'instauration de la semaine de 28 heures... Fort heureusement, la suggestion a été retirée. **Le délire a ses limites, tout de même. Pour combien de temps ?**

Constance Prazel